

# SGL mag

—Saint—  
Germain  
Laprade  
au  des équilibres

Magazine d'information de la Commune de Saint-Germain-Laprade - Janvier 2026



**SAINT-GERMAIN-LAPRADE,  
1<sup>ère</sup> VILLE DE HAUTE-LOIRE LABELLISÉE**



**PHARMACIE DE SAINT-GERMAIN**  
*Catherine Chambonnet*

**■ LOCATION ET VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL**  
**■ ORTHOPÉDIE - HOMÉOPATHIE - PHYTOTHERAPIE**  
**■ VACCINATION**  
**■ PRODUITS VÉTÉRINAIRES**  
**■ LIVRAISON À DOMICILE**

*Une équipe  
à votre écoute*

An advertisement for Fountain Velay. On the left, there is a black and silver coffee machine with a digital display showing 'A' and several buttons. To its right is a white cup of coffee on a saucer. To the right of the coffee machine, the text reads: 'DEPUIS 1998', 'FOUNTAIN VELAY', 'PARTENAIRE BOISSONS MULTIMARQUE', 'POUR LES ENTREPRISES & PROFESSIONNELS', 'SUR LE 15, 43, 48'. Below this text is a small orange box containing the words 'PROXIMITÉ ET SUIVI'. At the bottom, there is a large 'FOUNTAIN' logo with 'FOURNISSEUR DE BONNE HUMEUR' underneath, and contact information: 'Tél. 04 71 03 59 54', 'E-mail : fountain.velay@orange.fr - www.fountain.fr', and '7, rue du Soleil Levant - 43700 Saint-Germain-Laprade'.



**chapuis solaire**  
autoconsommation/aérovoltaique  
photovoltaïque



**ALTIpac**  
GÉOTHERMIE

**BONNET Hygiène**

**HeeGeo**  
Pour une planète propre

Z.A.E. du Causse d'Auge  
48000 Mende

Tél. 04 66 65 67 62  
Fax. 04 66 65 67 69

E-mail : [contact-bh@heegeo.fr](mailto:contact-bh@heegeo.fr)

The banner features the Excepto logo with the tagline 'essence de communication'. Below it, a woman in a pink top and jeans holds a megaphone, with text 'AVEC NOTRE AGENCE VOUS ALLEZ COMMUNIQUER Encore plus fort !'. To the right, the address 'Immeuble Interconsulaire 16 Bd Président Bertrand 3<sup>e</sup> étage 43000 LE PUY-EN-VELAY Tél. 04 71 09 77 05' and the website 'www.excepto.fr' are listed. A green sidebar on the right contains 'étiquettes • dépliants • flyers • banderoles affiches • pameaux • enseignes • marquage véhicules cartes commerciales • logos • goodies • textile...

An aerial photograph of the village of Saint-Germain-Laprade, showing its layout and surrounding green fields and mountains. The village is nestled in a valley, with roads and buildings visible. The background features rolling green hills and mountains under a clear blue sky.

# SOMMAIRE

Édito du Maire .....	p. 3
Infos pratiques .....	p. 4
État-civil.....	p. 5
Rétrospective.....	p. 6-7
Travaux .....	p. 8-9
Territoire Bio Engagé .....	p. 10 à 12
Nouveau quartier Naquera .....	p. 13
Hommage à Augusta Badiou	p. 14-15
Solidarité / CCAS .....	p. 16
Finances .....	p. 17
Environnement / Qualité de vie	p. 18-19
La Culture s'invite à l'école	p. 20-21
A la médiathèque .....	p. 22
Hommage à Mireille Gérentes ..	p. 23
Sivom .....	p. 24-25
Conseil des enfants .....	p. 26
Conseillère départementale ....	p. 27
Calendrier manifestations ...	p. 28-29
Randonnez à St-Germain .....	p. 31



## ÉDITO DU MAIRE

Chères San-Germinoises, chers San-Germinois,

Alors que nous ouvrons ensemble le livre de 2026, un petit regard en arrière s'impose tant l'année 2025 a été riche, intense et profondément humaine pour notre commune.

Elle a d'abord été marquée par l'inauguration du quartier durable de Naquera, symbole de notre ambition collective : une commune qui avance, qui innove et qui s'engage pour un avenir plus respectueux de l'environnement. Ce nouveau quartier, pensé pour conjuguer qualité de vie, sobriété énergétique et mobilité douce, porte en lui les valeurs que nous souhaitons transmettre aux générations futures.

2025, c'était aussi un moment chargé d'émotion avec les 20 ans du Centre culturel, fêtés en juin autour de celles et ceux qui l'ont fait vivre depuis deux décennies. Vingt ans de spectacles, de rencontres, d'ateliers, de rires, d'émerveillement... Un lieu devenu incontournable de notre vie locale.

Cet esprit de responsabilité et de respect du vivant a été récompensé en août par l'obtention du Label « Territoire Bio Engagé », une fierté pour notre commune qui illustre le travail patient de nos producteurs, de nos équipes et de nos partenaires.

Mais l'année fut aussi marquée par la disparition de notre ancienne maire, Augusta Badiou, grande figure de la commune à laquelle nous rendons un hommage profond et sincère. Dans ce même esprit de reconnaissance, nous avons souhaité attribuer l'honorariat de maire aux deux élus qui lui ont succédé, pour saluer l'engagement qu'ils ont consacré à Saint-Germain-Laprade.

La vie publique a également été rythmée par un bel enthousiasme citoyen, avec l'élection du nouveau Conseil Syndical des Enfants. Nos jeunes élus ont d'ailleurs inauguré leur mandat par une première expérience démocratique pleine de fraîcheur : un référendum afin de choisir le menu de Noël ! Une manière ludique et responsable de faire leurs premiers pas dans la citoyenneté.

Tout au long de l'année, nous avons aussi poursuivi les travaux d'amélioration du cadre de vie dans chacun des trois bassins de vie, au cœur des 35 hameaux, villages et quartiers qui composent notre commune. Une action au plus près du terrain, pour répondre aux besoins quotidiens de toutes et tous.

Enfin, 2026 s'annonce d'ores et déjà dynamique, avec une nouvelle saison culturelle, des actions dédiées à l'économie durable, et une volonté intacte de renforcer les liens qui font de Saint-Germain-Laprade une commune où il fait bon vivre.

À chacune et chacun d'entre vous, j'adresse mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et d'énergie pour cette nouvelle année.

Belle année 2026 à toutes et tous !

Le maire, Guy CHAPELLE



Retrouvez l'actualité de votre commune sur [stgermainlaprade.fr](http://stgermainlaprade.fr)

**Saint  
Germain  
Laprade**  
au  des équilibres

### Bulletin municipal Saint-Germain-Laprade

Directeur de la publication : Guy Chapelle

Rédaction - Diffusion : Mairie de Saint-Germain-Laprade

Tél. : 04 71 03 00 77

Coordination, photos et relecture :

Mireille Defay, Sylvie Bonnardel, Jean-Christophe Vera.

Conception - Mise en page - Edition - Régie publicitaire :

EXCEPTO - 16 Bd Président Bertrand - 43000 Le Puy-en-Velay

Tél. : 04 71 09 77 85 - [www.excepto.fr](http://www.excepto.fr)

Image de couverture : Freepik.

Reproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction auraient pu se produire.



# INFOS PRATIQUES

## • SERVICES MUNICIPAUX •

### ■ MAIRIE

1, place de la Mairie  
Tél. 04 71 03 00 77  
secretariat@saintgermainlaprade.fr

#### Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 14h - 18h.
- Mardi : 9h - 12h et 14h - 18h.
- Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h.
- Jeudi : 9h - 12h.  
Fermé l'après-midi.
- Vendredi : 9h - 17h en continu.
- 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis de 10h à 12h : permanence des élus.

### RESTAURANT MUNICIPAL

Portage de repas à domicile  
Tél. : 04 71 03 02 90

### ■ SIVOM - CENTRE DE LOISIRS

Tél. : 04 71 03 43 63  
contact@sivom.org

### ■ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

1, place du Souvenir  
Tél. : 04 71 03 02 21  
Permanence le mercredi de 9h30 à 11h45 et sur rendez-vous.

### ■ CENTRE CULTUREL

2, rue du Soleil Levant  
Tél. : 04 71 03 59 22  
centreculturel@saintgermainlaprade.fr

#### Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 13h30 - 18h
- Du mardi au vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h



### ■ COMPLEXE SPORTIF

Gardien du complexe  
Tél. : 04 71 03 09 27  
ou 06 08 35 98 38  
Renseignements, réservations  
au Centre culturel

### ■ MÉDIATHÈQUE

2, rue du Soleil Levant,  
Tél. : 04 71 03 56 70  
mediatheque@saintgermainlaprade.fr

#### Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 9h - 12h
- Mardi : 15h30 - 18h30
- Mercredi : 9h - 12h et 15h30 - 18h30
- Vendredi : 15h30 - 18h30
- Dimanche : 10h30 - 12h



[www.saintgermainlaprade.fr](http://www.saintgermainlaprade.fr)

## • MÉDICAL, PARAMÉDICAL, SOCIAL •

### ■ CABINET MÉDICAL

3, rue du Soleil Levant  
Tél. : 04 71 03 50 31

### ■ PHARMACIE

Dr CHAMBONNET  
1, rue du Soleil Levant  
Tél. : 04 71 03 02 28

### ■ OSTÉOPATHES

- M. CHEVALIER  
3a, rue du Soleil Levant  
Tél. : 06 05 10 78 40
- M. HAON  
5, rue du Soleil Levant,  
Tél. : 06 35 40 99 54

### ■ INFIRMIERS À DOMICILE

Mme BOUSSIT, M. MERLE,  
M. COURBET, Mme NICOLAS  
3, rue du Soleil Levant,  
Tél. : 04 71 03 51 97

### ■ KINÉSITHÉRAPEUTE

M. MASSENET BREAT  
3, rue du Soleil Levant  
Tél. : 04 71 03 36 15

### ■ DENTISTE :

Dr MEGE  
3, passage du Presbytère  
Tél. : 04 71 03 50 64

### ■ PSYCHOLOGUE

Mme MAGINOT  
5, rue du Soleil Levant  
Tél. : 06 70 43 89 61

### ■ ASSISTANTE SOCIALE

Mme COIN  
Permanences les mardis matin des semaines paires, à partir de 8h15  
1, place de l'Eglise  
Tél. : 04 71 07 44 09 pour RDV  
Tél. : 04 71 03 00 77 mairie



## • SERVICES DIVERS •

### ■ DECHETTERIE

Zone d'Activités  
43700 Saint-Germain-Laprade  
Tél. : 04 71 03 55 00  
Ouverte lundi, mardi, jeudi,  
vendredi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.  
Le mercredi de 14h à 17h.

### ■ LA POSTE

Place de l'Europe  
43700 Saint-Germain-Laprade  
Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi 9h30 - 12h30 et 14h30 - 16h30  
Départ du courrier à 15h15

### ■ COMMUNAUTÉ

#### D'AGGLOMÉRATION

16, place de la Libération  
B.P. 50085  
43003 Le Puy-en-Velay  
Tél. : 04 71 04 37 00  
contact@agglo-lepuyenvelay.fr

Naissances : 35 • Parrainages : 3 • Pacs : 15 • Mariages : 12 • Décès : 20

## NAISSANCES

- DAVID Edgar, Louis, Fernand ..... 14 décembre 2024
- PETIT Mélya ..... 18 décembre 2024
- COTE Julia ..... 26 décembre 2024
- BERGERY Dann, Raphaël ..... 30 décembre 2024
- CARRASCO Carmen ..... 5 janvier 2025
- DHINOURAÏNI Nayla ..... 14 janvier 2025
- BOYER Thaïs, Marie, Louise ..... 25 janvier 2025
- COURBIS Alyssio Guy Macario Daniel ..... 16 février 2025
- BEAUFORT Madi, Joakim, Khalis ..... 25 février 2025
- CROSEMARIE Louise ..... 26 février 2025
- LACHIA // QUÉRÉ Sarah, Annick, Denise ..... 3 mars 2025
- BORGHESI Lya, Roselyne, Suzanne ..... 2 avril 2025
- CHAUSSE Julia, Angèle ..... 20 avril 2025
- ARPIN // GALLIEN Lynda ..... 25 avril 2025
- LE GALL Hayden, Jeff, Yann ..... 25 avril 2025
- BOUQUET Fabio, Louis ..... 3 mai 2025
- RAFFIER Paolo, Mathéo, Philippe ..... 5 mai 2025

- BENOIT Louis ..... 25 mai 2025
- ARTIC Nils ..... 18 juillet 2025
- OUSMANE NAKANO TATA Adil-Mustafa ..... 20 juillet 2025
- DESTRE Charlie, Catelyne ..... 24 juillet 2025
- CHAPUIS Louison, Maée ..... 4 août 2025
- QUÉREC Alicia ..... 4 août 2025
- AUGEIX Judith, Martine ..... 17 août 2025
- NARCISO Lizzy, Magali ..... 2 septembre 2025
- BORELLY Bastiann, Emile ..... 27 août 2025
- AZNAR CONTIVAL Marius, Patrice, Roger ..... 10 octobre 2025
- LAC Milann ..... 13 octobre 2025
- BONNET Amina ..... 16 octobre 2025
- ROUCHON Noah, Jules ..... 13 octobre 2025
- CHARROIN Marie, Raymonde, Gisèle ..... 28 octobre 2025
- BELIN Liv, Nassera, Laurence ..... 7 novembre 2025
- BUSSIERE FLOUVAT Alma ..... 7 novembre 2025

## MARIAGES

- TALLARON Jean-Rémi et ESCOT Marie ..... 18 avril
- AVOND Ludovic, André et SCHEMBRI Sabrina, Christelle ..... 7 juin
- HAUSTETE Joris, Dominique et PASCAL Julie, Gwénaëlle ..... 12 juillet
- ROUX François et MASSON Muriel, Elodie ..... 26 juillet
- ROUX Christophe, Nicolas, Rémy et MONTEIL Virginie ..... 26 juillet

- SOLEILHAC Tom, Michel et FOCHEZATO Typhanie ..... 9 août
- ROBERT Jordan-Noël et BERTRAND Léa ..... 23 août
- CHARROIN François, Pierre et BARRY Elodie ..... 29 août
- VIDON Eric et BALLISTRERI Agnès ..... 20 septembre
- AUGEIX Dylan, Yannick, Pierre et DUSSEAUX Fanny, Laetitia ..... 29 novembre
- JALES Jean-Claude Baptiste Elie et ANDRE Sylvianne ..... 6 décembre

## TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- AKROUR Cherif ..... 10 janvier
- ISSARTEL Yvette Michelle épouse DEMOURGUES ..... 17 janvier
- SABATIER Paul ..... 11 août
- AVOUAC Yolande, Marie épouse ROCHER ..... 22 mars
- GIDON René, Jean, Marie ..... 24 mars
- MICHEL Annie, Hélène épouse CARON ..... 18 avril
- CHAUSSENDE André, Michel ..... 19 avril
- BOUQUET Fabio, Louis ..... 30 mai
- GARNIER Marie-Rose, Pierrette épouse GRAS ..... 10 juin
- GÉRENTES Mireille, Marie, Yvonne ..... 26 juillet
- RICHAUD Pierre, Henri ..... 16 septembre
- MONTAGNE Josiane, Marie-Pierrette épouse VIGOUROUX ..... 18 septembre

- VIDAL Henri, Pierre, Claude ..... 17 septembre
- MAURAND Jean-Claude, Antonin ..... 18 septembre
- EXBRAYAT Pierrette, Yvonne, Antoinette épouse MICHEL ..... 21 septembre

## DÉCÈS

- CHAPUIS Maria Josette épouse DEBARD ..... 20 janvier
- SANIAL Marie Rose Pierrette Emilie épouse SIMON ..... 27 janvier
- CHAUSSENDE François ..... 24 février
- MALEYSSON Lucette, Marie, Amélie épouse ORFEUVRE ..... 31 mars
- VIGOT Dominique, Jean, Marguerite ..... 17 mai

# RÉTROSPECTIVE...



En juillet à Marnhac  
Théâtre :  
« La Mie du Boulanger »



En juillet :  
Interfolk  
avec La Malaisie



En août :  
Bicentenaire de l'Assemblée  
du Moulin Neuf



En septembre :  
Causerie avec le Pays d'Art et d'Histoire et le Musée Crozatier  
« Traits dénudés »



En octobre :  
Conférence de presse  
pour la Fête de la Bio et le  
festival Récoltes & Vous

# RÉTROSPECTIVE...



En octobre :  
Spectacle jeune public  
« Le Tiroir à Histoires »



Commémoration du 11 Novembre  
avec les enfants des écoles



Le Washing Machine Club  
a fait une belle lessive au centre culturel  
avec sa comédie musicale philosophique  
pour jeune public « Laverie Kiki »



Salle comble pour la pièce « Avis de tempête »  
par la Compagnie Imbroglio

Vernissage  
de l'exposition photos  
« Saisir l'instant »  
par Henri Maleysson



Mercredi 17 décembre :  
Commerçants du marché  
avec le Père Noël

# TRAVAUX



CITY PARK  
(FAY-LA-TRIOULEYRE)

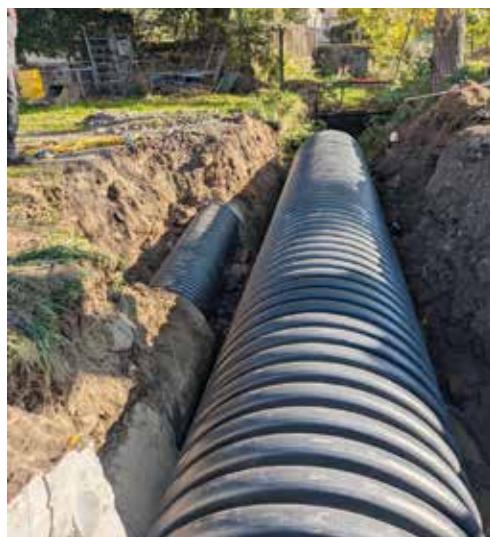


ENTRETIEN  
DES VOIRIES



POSE DE  
BARRIÈRES  
BOIS AU  
LOTISSEMENT  
MONTFARON

RESTAURATION  
DE L'ASSEMBLÉE  
DU MOULIN NEUF

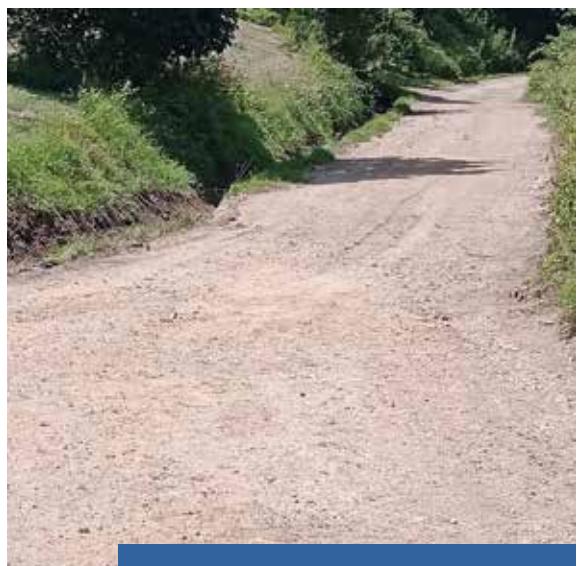


ÉCOULEMENT EAUX PLUVIALES  
AU PONT-NEUF

SÉCURISATION DU PASSAGE PIÉTON  
LA VITESSE DANS LE BOURG  
EST DÉSORMAIS LIMITÉE  
À 30KM/H



RÉNOVATION  
DU CANAL  
DU VILLARD



ENTRETIEN DES CHEMINS  
AU VILLARD  
ET À NOUSTOULET



EXTENSION DES CAVEAUX  
AU CIMETIÈRE SAINT-RÉGIS

# PREMIÈRE COMMUNE DE HAUTE-LOIRE



## Une reconnaissance nationale pour l'engagement écologique local

Notre commune est devenue la première ville du département à obtenir le prestigieux label « Territoire Bio ». Cette distinction, décernée par l'Agence Bio, récompense les collectivités locales pour leur engagement en faveur de l'agriculture biologique, de la restauration collective durable et de la sensibilisation des citoyens à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement. La commune a su mobiliser l'ensemble de ses acteurs – élus, agriculteurs, restaurant municipal, associations – pour construire un projet cohérent et ambitieux.

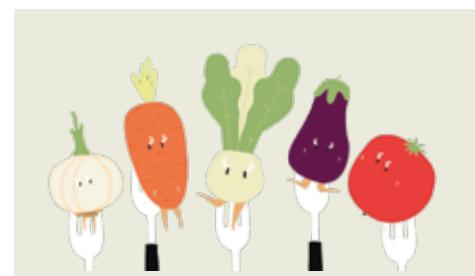
### Qu'est-ce que le label « Territoire Bio » ?

Le label « Territoire Bio » est une initiative portée par l'Agence Bio, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il vise à valoriser les territoires qui s'engagent activement dans le développement de l'agriculture biologique et la promotion de produits bio locaux, notamment dans les restaurants scolaires, les crèches et les restaurants publics.

Pour obtenir ce label, les communes doivent répondre à plusieurs critères :

- **L'introduction de produits bio** dans la restauration collective (écoles, centres de loisirs, portage de repas...).

Saint-Germain-Laprade est la première ville du département à obtenir le label Territoire bio engagé.



### Des cantines bio et locales

L'un des points forts du dossier de candidature de Saint-Germain-Laprade a été sa **restauration collective**. Dès 2014, la commune a engagé une démarche pour introduire des produits bio et locaux dans les menus. Aujourd'hui, **plus de 50 % des aliments servis sont issus de l'agriculture biologique**, avec une priorité donnée aux producteurs du territoire.

« Nous avons travaillé main dans la main avec les agriculteurs locaux pour sécuriser nos approvisionnements et garantir des repas de qualité aux enfants », explique Guy Chapelle, maire de Saint-Germain-Laprade.



# LABELLISÉE « TERRITOIRE BIO »

## Un soutien actif aux agriculteurs

La commune a également mis en place une exonération de taxes foncières, pendant 5 ans, sur les fermes agricoles qui s'installent ou se reconvertisse en bio. Plusieurs exploitations ont déjà franchi le pas, contribuant ainsi à la dynamique territoriale.

## Des actions de sensibilisation pour tous

Saint-Germain-Laprade ne se contente pas de transformer ses pratiques : elle **implique aussi ses habitants**. Ateliers culinaires, visites de fermes, marché, conférences sur l'alimentation durable... La commune a développé les initiatives pour éduquer et fédérer autour des enjeux de l'agriculture biologique.

« Le label Territoire Bio, c'est la reconnaissance de tout un travail collectif. Mais c'est aussi un encouragement à aller plus loin », souligne Mireille Defay, adjointe à l'environnement et à la sécurité.

## Une alimentation durable au cœur de notre action

Depuis plusieurs années, la commune s'est fixée un objectif ambitieux : offrir une restauration collective de qualité, respectueuse de l'environnement et ancrée dans le territoire. En 2024, le restaurant municipal a fabriqué **48 508 repas**, principalement pour les écoles (34 300 repas), le centre de loisirs (6 600 repas) et le portage à domicile (7 620 repas), soit environ **250 repas par jour**.

## Un réseau de producteurs locaux dynamiques et engagés

Cette performance est rendue possible grâce à un partenariat étroit avec les producteurs locaux, tous engagés dans une démarche bio ou durable :

- **Légumes bio** : Laure Vuidart (Séneujols), Jardins de l'Emblavers (Saint-Vincent), Le Jardin Bio d'Alex (Espaly-Saint-Marcel), L'Arrosoir (agriculture raisonnée - Saint-Germain-Laprade).
- **Viandes et charcuteries bio** : Limousine Safranée, Palais Viandes Bio (Le Puy-en-Velay).
- **Produits transformés** : GAEC du Clapou (huile de colza, farine, lentilles), La Ferme du Cantou (tofu), GAEC de Pierregrosse (yaourts), Les Saveurs Partagées (glaces).
- **Pain bio** : La Germinoise (Saint-Germain-Laprade), Achard Boulangerie (Saint-Hostien).

« Travailler avec des producteurs locaux, c'est garantir la fraîcheur, la qualité et soutenir notre économie. C'est aussi un gage de transparence pour les familles et les usagers de nos services », souligne Guy Chapelle, maire.

**Des résultats qui dépassent les exigences légales** : La loi EGAlim impose aux collectivités de servir **au moins 50% de produits de qualité et durables**, dont **20% de produits biologiques**. À Saint-Germain-Laprade, les chiffres parlent d'eux-mêmes souligne Sylvie Bonnardel, l'adjointe aux finances :

- **En 2024** : 51,7% de produits de qualité et durables, dont **46,02% de produits bio** (32% en produits locaux).
- **À fin septembre 2025** : 61% de produits de qualité et durables, dont **54,40% de produits bio** (37% en produits locaux).

Un engagement qui se traduit aussi dans le budget : en 2025, le coût moyen d'un repas (denrées) s'élève à 3,30 € TTC, pour un coût global (denrées + charges de personnel) de 8,95 € TTC.

## Un exemple à suivre

« Nous espérons inspirer nos voisins et démontrer que même une petite commune peut avoir un impact significatif sur la transition écologique », précise l'équipe municipale.

Le label « **Territoire Bio** » est attribué pour une durée de trois ans, renouvelable. Saint-Germain-Laprade compte bien profiter de cette visibilité pour **amplifier ses actions et renforcer son réseau de partenaires**.

« Ce label est une fierté collective. Il montre que, tous ensemble - élus, agents, producteurs, habitants - nous pouvons faire de St-Germain-Laprade un territoire investi en matière d'alimentation durable », conclut le maire.



Les partenaires reçus en mairie lors de la remise du label par l'Agence Bio.

# « TERRITOIRE BIO »



L'équipe du restaurant municipal qui concocte quotidiennement des bons plats pour le plaisir de tous.



Plus de 100 stands pour la Fête de la Bio.



Les représentants de l'association Haute-Loire Bio en compagnie d'élus lors de la Fête de la Bio.

# LE NOUVEAU QUARTIER NAQUERA

Un projet ambitieux pour une commune en pleine expansion à seulement 200 mètres du centre bourg, le quartier Naquera incarne la nouvelle dynamique de Saint-Germain-Laprade. Porté par la municipalité, ce projet immobilier allie mixité sociale, inclusion et développement durable, répondant ainsi aux enjeux contemporains de l'urbanisme responsable.



## Mixité sociale et inclusion au programme

Le quartier Naquera se distingue par la diversité de son offre immobilière :

- **29 logements sociaux**, gérés par Alliade Habitat, pour répondre aux besoins des ménages modestes ;
- **8 logements inclusifs**, en partenariat avec l'APAJH, destinés à des personnes en situation de handicap ;
- **30 terrains à bâtir en accession libre**, dont la moitié des lots a déjà été vendue ou réservée. La surface des terrains restants est comprise entre 370 et 630 m<sup>2</sup> et le prix de vente varie de 90 à 110 €/m<sup>2</sup> TTC.

## Un engagement fort pour l'environnement

La commune mise sur des infrastructures durables :

- une **promenade paysagère** pour le bien-être des habitants ;
- une **noue centrale** pour la gestion naturelle des eaux pluviales ;
- deux **cubes de 50 m<sup>3</sup>** pour l'arrosage des espaces verts, limitant ainsi le gaspillage d'eau.



## Des partenaires engagés

Alliade Habitat et l'APAJH s'investissent pleinement dans ce projet.

Pour Alliade, il s'agit d'offrir des logements de qualité à proximité des bassins d'emploi.

L'APAJH, quant à elle, répond à la demande croissante d'autonomie des personnes en situation de handicap, malgré les défis financiers que cela représente.

Un projet qui marque une nouvelle étape pour notre commune, alliant innovation sociale et respect de l'environnement.



# HOMMAGE A AUGUSTA BADIOU

## AUGUSTA BADIOU : UNE VIE DE CONVICTION ET D'ENGAGEMENT

Marcelle Augusta Badiou s'est éteinte le 7 juillet dernier, à l'âge de 93 ans, laissant derrière elle un héritage marqué par plus de trente années de dévouement à la tête de notre commune. Son parcours, à la fois politique, social et culturel, incarne celui d'une femme de conviction, dont l'action a profondément transformé le visage de sa ville et inspiré plusieurs générations.

### Une maire bâtieuse

Élue maire en 1971, Augusta Badiou a mené avec détermination et vision un projet de développement ambitieux pour Saint-Germain-Laprade. Parmi ses réalisations les plus marquantes figure le lancement de la zone d'activités de Blavozy Saint-Germain, un projet qui a dynamisé l'économie locale et attiré de nouvelles entreprises.

Elle est également à l'initiative de l'aménagement du réseau d'eau courante à Fay-la-Triouleyre (1973), du nouveau cimetière, des Berges fleuries...

En 2000, lors de la création de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, elle s'est battue pour ne pas perdre les acquis de notre commune.

Sous son impulsion, la commune a connu un essor industriel et commercial sans précédent, s'accompagnant d'une croissance démographique significative : de 1 491 habitants en 1976, la population est passée à 3 500 aujourd'hui.

### Engagée pour sa commune

Son engagement ne s'est pas limité à l'économie. Consciente des besoins croissants de la population, elle a piloté

la construction de 143 logements sur le secteur du Mont Faron en 1979, ainsi que l'agrandissement des écoles maternelles et primaires, la création d'un restaurant municipal, l'organisation du ramassage scolaire, et la réalisation d'équipements publics majeurs comme le complexe sportif et le centre culturel. Elle est aussi à l'origine du quartier Fondneuve autour de la place de l'Europe. Elle a également veillé au développement des réseaux, posant les bases d'une commune moderne et attractive.

### Une femme engagée et bienveillante

Augusta Badiou a toujours placé l'humain au cœur de son action. Ses proches à la mairie soulignent son écoute et sa bienveillance, qualités qui ont forgé son image d'une élue proche des citoyens.

Son engagement a été salué par la distinction d'officier de l'Ordre National du Mérite, une reconnaissance officielle pour services rendus à la collectivité.

Même après ses mandats, elle est restée active dans la vie culturelle et associative : clubs services, centre de la dentelle, comité de jumelage, cérémonies du souvenir où elle portait



▲ Européenne convaincue, Augusta Badiou est à l'initiative du premier jumelage de notre commune.

fièrement le drapeau, ou encore visites régulières en maisons de retraite. Son engagement pour la place des femmes dans la société a également marqué ceux qui l'ont côtoyée.

### Une joie de vivre contagieuse

Au décès de son époux en 1999, Madame Badiou s'installe dans le bourg de Saint-Germain-Laprade. Puis



Conseil municipal 1989-1995 ▲

en 2009, elle déménage au Puy-en-Velay, proche de son neveu. En 2019, Augusta Badiou a rejoint la résidence de personnes âgées Vert Bocage à Brives-Charensac, où elle a continué à rayonner auprès des résidents, apportant réconfort et joie de vivre.

Touchée par la maladie en 2019, elle a vu ses forces diminuer, mais son esprit et sa générosité sont restés intacts jusqu'à son dernier souffle.

### Un héritage impérissable

Ses nombreux amis et connaissances gardent d'elle le souvenir d'une femme d'exception, dont l'énergie, la conviction et la gentillesse ont marqué la vie locale.

En tant qu'élus, nous tenions à saluer la mémoire d'une femme qui a su, par son action et son humanité, laisser une empreinte indélébile sur Saint-Germain-Laprade et bien au-delà.

*La FNACA reçue en mairie en 1980 >*



▼ *Inauguration du Complexe Sportif le 18 juin 1994*



# SOLIDARITÉ/CCAS



**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de notre commune est au cœur de l'aide et du lien social. Retrouvez ci-dessous les informations pratiques sur les services et les permanences disponibles.**

## • LES SERVICES DU CCAS

### > Permanences

Le CCAS vous accueille les mercredis de 9h30 à 11h45 au 1, square du Souvenir. Contact : 04 71 03 02 21.

### > Transport pour le Marché

Le service de transport pour le marché du mercredi matin est maintenu. Il est destiné aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion ou rencontrant des difficultés temporaires.

### > Aide Alimentaire

Le CCAS accueille les bénéficiaires de la Banque Alimentaire sur réception de l'Attestation Sociale (AS) une fois par mois.

## • PERMANENCES DES PARTENAIRES

### > L'Assistante sociale (Christelle Coin).

ATTENTION changement de jour : les permanences ont lieu désormais les lundis des semaines paires à partir de 8h15 au 1, place de l'Église (anciennement le mardi). Contact : 04 71 07 44 09.

> L'ADMR : Permanences les lundis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 dans ses locaux au 1, place de l'Église. Contacts : 04 71 03 57 39.

> Portage de repas proposé par le restaurant municipal. Contact : 04 71 03 02 90.

## Ateliers et animations

### • Atelier « Tricotons/Crochetons du lien »

L'atelier continue de réaliser des ouvrages pour les prématurés. Une nouvelle action a été lancée en faveur de nos résidents en EHPAD, confection d'un chauffe-épaules ou d'une écharpe qui leur ont été offerts par le CCAS lors de la visite de fin d'année.

Prochains ateliers au Centre culturel :

20 janvier / 3 et 10 février / 3, 17 et 31 mars / 7 et 28 avril / 5, 12, et 19 mai / 2, 16, et 30 juin.

### • Gym sur chaise

Afin de répondre à l'attente des San Germinois, le CCAS a mis en place un partenariat avec l'association GYM DOUCE tous les jeudis depuis le 4 décembre au Complexe sportif.

## Cinéma et partage Intergénérationnel

### • Semaine Bleue

Dans le cadre de la Semaine Bleue, le CCAS a offert une séance de cinéma : « La ferme des Bertrand ». Ce moment a été très apprécié par les participants.



### • Après-midi Intergénérationnel

Un après-midi intergénérationnel a eu lieu le 28 octobre avec les enfants du centre de loisirs et l'atelier « Tricotons/Crochetons du lien » sur le thème Halloween (pieuvres et fantômes). Ce moment de partage s'est terminé par un goûter confectionné par les enfants et des boissons offertes par le CCAS.

## Retour sur le repas des aînés

**Le repas a eu lieu le 9 novembre**, réunissant 192 personnes dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les plus de 80 ans ayant des difficultés à se déplacer, et ne pouvant de ce fait participer au repas, ont reçu la visite des membres du CCAS. Un grand merci à nos bénévoles.

## Assurance et Mutuelle

Des conventions ont été établies entre la mairie et quatre prestataires : AXA, AESIO, MUTUALIA et MILTIS.

*Un grand MERCI aux bénévoles qui œuvrent autour des services essentiels : transport au marché, Banque Alimentaire et divers accompagnements.*



## **CONTEXTE NATIONAL : TOUJOURS BEAUCOUP D'INCERTITUDES**

**A**u moment de la rédaction du magazine, les incertitudes de la Loi de Finances 2026 et de son impact sur les collectivités territoriales laissent tout de même à penser que, comme en 2025, les collectivités devront encore contribuer de façon conséquente au redressement de la dette de l'Etat.

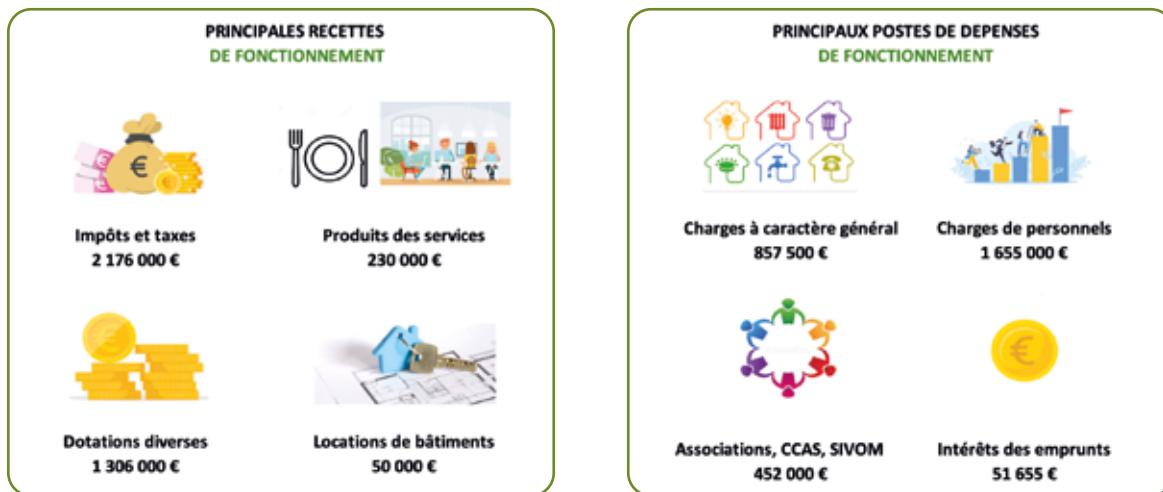
La dette de l'Etat français à la fin de l'année 2025 s'élève à plus de 3 420 Milliards d'€.

En 2025, les collectivités locales représentent moins de 20% de la dépense publique, et contribuent pour moins de 7% au déficit public. En 2026, l'Etat serait à l'origine de 96% du déficit public.

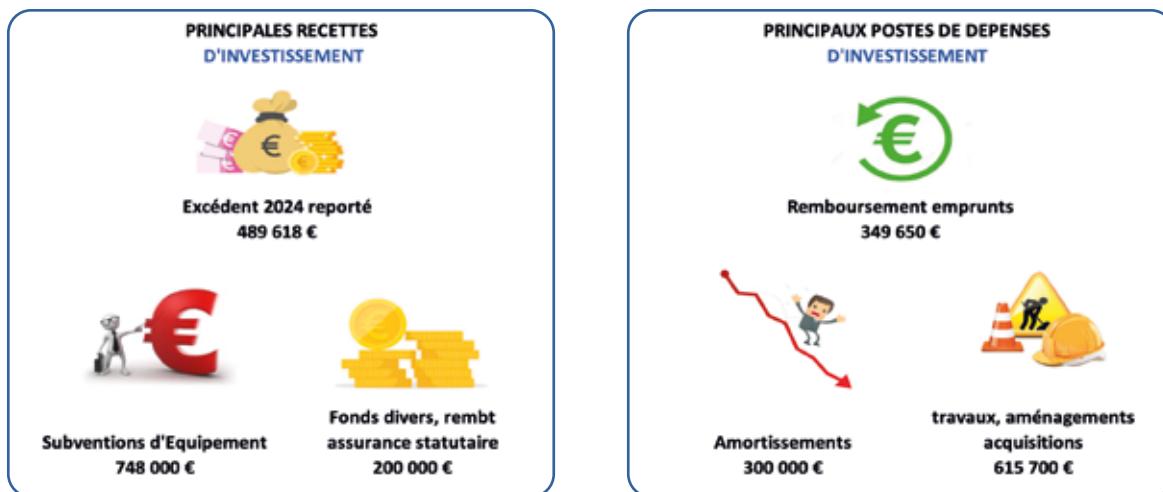
**SAINT-GERMAIN-LAPRADE 2025 : les données clés du budget**

La commune a continué à avoir une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, une stabilité fiscale et un maintien correct des investissements.

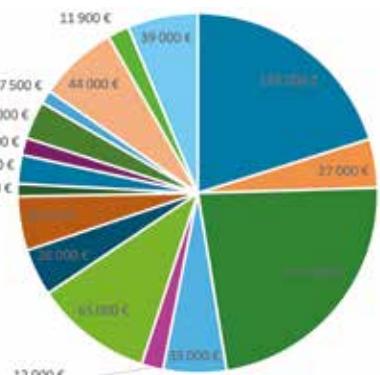
## **FONCTIONNEMENT**



## INVESTISSEMENT



- |   |           |  |                  |
|---|-----------|--|------------------|
| ■ Voirie .....                          | 124 000 € | ■ Outils services techniques .....   | 9 500 €          |
| ■ Réfection de chemins.....             | 27 000 €  | ■ Etudes Servissac.....  | 21 000 €         |
| ■ Caveaux cimetière.....                | 141 000 € | ■ Renouvellement ordinateurs.....  | 7 500 €          |
| ■ Toiture mairie.....                   | 35 000 €  | ■ Modernisation éclairage public.....  | 44 000 €         |
| ■ Toiture église .....                  | 12 000 €  | ■ Toiture Moulin Neuf .....  | 11 900 €         |
| ■ Terrain multisport Fay.....           | 65 000 €  | ■ 5 Passages piéton, aménagement tranchée<br>et accès Personnes à Mobilité Réduite |                  |
| ■ Achats parcelles terrain .....        | 26 000 €  | café associatif l'Etincelle .....  | 39 000 €         |
| ■ Stores écoles et restaurant municipal | 30 000 €  |  |                  |
| ■ Chaudière Relais.....                 | 6 800 €   |  |                  |
| ■ Nettoyeur haute pression .....        | 16 000 €  |  |                  |
|   |           | <b>Total .....</b>   | <b>615 700 €</b> |

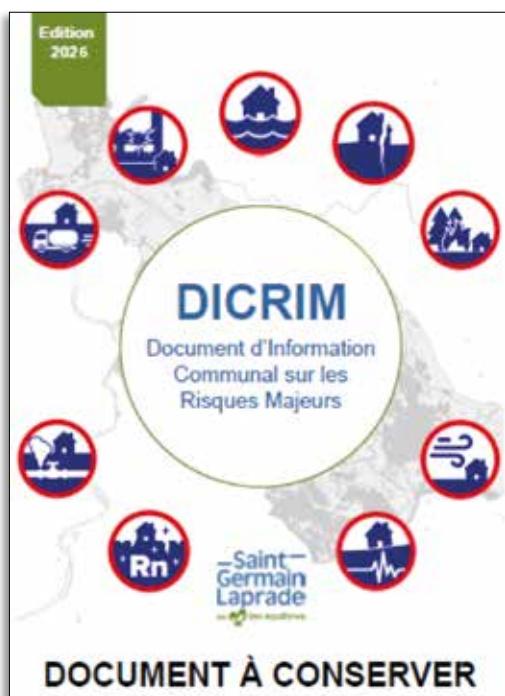


# ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ - QUALITÉ DE VIE

## DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

Le DICRIM est finalisé et sera distribué à chaque foyer de la commune en début d'année. Vous y découvrirez les risques majeurs répertoriés sur la commune, et diverses informations dont la conduite à tenir en cas de sinistre.

Il prend en compte le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de l'entreprise FAREVA La Vallée, implantée sur la ZA de Laprade. Il est en cours de finalisation par les services de la préfecture et la direction régionale de l'environnement (DREAL). Une enquête publique aura lieu début 2026.



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté Egalité Fraternité

### Votre kit d'urgence 72h

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.

## GENDARMERIE BRIGADE DE SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL (43)

URGENCES	ACCUEIL	E-SERVICES																					
<b>24H/24-7J/7</b> EN CAS D'URGENCE APPUYEZ SUR LE <b>BOUTON D'APPEL</b> DE L'INTERPHONE POUR ÊTRE MIS EN RELATION AVEC UN OPÉRATEUR <b>OU</b> 17 APPElez IMMÉDIATEMENT PAR <b>TÉLÉPHONE</b> LE 17  IN CASE OF EMERGENCY PRESS THE <b>INTERCOM</b> CALL BUTTON TO BE CONNECTED WITH AN OPERATOR <b>OR</b> <b>PHONE</b> IMMEDIATELY 112	<b>ACCUEIL</b> <b>HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC</b> <table border="1"><thead><tr><th>LUNDI</th><th>8H00 - 12H00</th><th>SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES</th></tr></thead><tbody><tr><td>MARDI</td><td>8H00 - 12H00</td><td>SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES</td></tr><tr><td>MERCREDI</td><td>8H00 - 12H00</td><td>SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES</td></tr><tr><td>JEUDI</td><td>8H00 - 12H00</td><td>SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES</td></tr><tr><td>VENDREDI</td><td>8H00 - 12H00</td><td>SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES</td></tr><tr><td>SAMEDI</td><td>8H00 - 12H00</td><td>SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES</td></tr><tr><td>DIMANCHE et jours fériés</td><td>SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES</td><td>SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES</td></tr></tbody></table> <b>PRISE DE RENDEZ-VOUS PAR TÉLÉPHONE OU AVEC LE QR CODE</b> 04 71 08 70 03 chapteuil@gendarmerie.interieur.gouv.fr 	LUNDI	8H00 - 12H00	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES	MARDI	8H00 - 12H00	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES	MERCREDI	8H00 - 12H00	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES	JEUDI	8H00 - 12H00	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES	VENDREDI	8H00 - 12H00	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES	SAMEDI	8H00 - 12H00	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES	DIMANCHE et jours fériés	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES	<b>24H/24-7J/7</b> <b>UNE QUESTION ? BESOIN DE CONTACTER LA GENDARMERIE ?</b> En dehors des cas d'urgence, vous pouvez échanger par messagerie instantanée avec un gendarme en flashant ce QR Code   
LUNDI	8H00 - 12H00	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES																					
MARDI	8H00 - 12H00	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES																					
MERCREDI	8H00 - 12H00	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES																					
JEUDI	8H00 - 12H00	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES																					
VENDREDI	8H00 - 12H00	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES																					
SAMEDI	8H00 - 12H00	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES																					
DIMANCHE et jours fériés	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES	SUR RENDEZ-VOUS ET URGENCES																					

## FRELON ASIATIQUE, À PATTES JAUNES, TOUS CONCERNÉS !

Un plan de lutte contre le frelon asiatique a été proposé par la Commission « Environnement, sécurité et qualité de vie » suite à la réception d'un courrier de la Préfecture en date du 24 juin 2025. En effet, le frelon asiatique est considéré comme une « espèce invasive » qui pose un problème de « sécurité publique ».

Il est pourvu d'un dard de 4mm, peut piquer 4 fois de suite et donc profondément. Si on s'approche à moins de 5 m d'un nid (en taillant une haie par exemple) c'est une attaque en règle de la colonie.

En 2025, le frelon asiatique est bien installé sur notre commune, cet automne des nids ont été repérés et détruits à Peyrard, Sarazzine, Mont Faron, avenue des Sports, Marnhac. Certaines personnes ont repéré des frelons asiatiques chez eux, mais pas leurs nids car les frelons peuvent parcourir jusqu'à 2 km.

En automne, il est très important de repérer et faire détruire les nids (secondaires) par des entreprises spécialisées avant la sortie des reines fondatrices, car pour chaque nid non détruit à temps c'est 6 à 10 nids en plus l'année suivante !

Au printemps, les reines fondatrices sortent d'hibernation à partir de mi-mars, quand il fait 14°C à 15°C pendant plusieurs jours. Elles construisent alors un nid primaire de la taille d'un fruit, sous un abri près des habitations, en avril, mai et juin.

Chaque reine capturée en avril ou mai c'est un nid en moins ! Chacun de nous peut y contribuer avec des pièges sélectifs.

En juin juillet, la colonie abandonne ce nid primaire pour construire un nid secondaire, très gros, le plus souvent en hauteur mais aussi dans les haies, qu'on repère le plus souvent, en automne.

**Tout nid secondaire repéré dans la commune, doit faire l'objet d'un signalement au secrétariat de mairie.**

Les propriétaires concernés devront faire intervenir une entreprise spécialisée pour la destruction du nid.

Aussi, afin de ne pas pénaliser les personnes dont la propriété a été colonisée par un nid (y compris s'il s'agit d'un bois ou d'une parcelle agricole), le conseil municipal a voté pour qu'une aide financière communale puisse être versée, après destruction du nid, à hauteur de 50 % du montant TTC de l'intervention, dans la limite d'un plafond de 70 €, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire votée.

Se rapprocher du secrétariat pour constituer un dossier avec pièces justificatives.

Il est essentiel que dans chaque village de notre commune des citoyens piégent les reines fondatrices au printemps.

**Mobilisons-nous !  
Ensemble, on est plus forts !**

### LE PIÉGEAGE : UNE ACTION DE PRÉVENTION

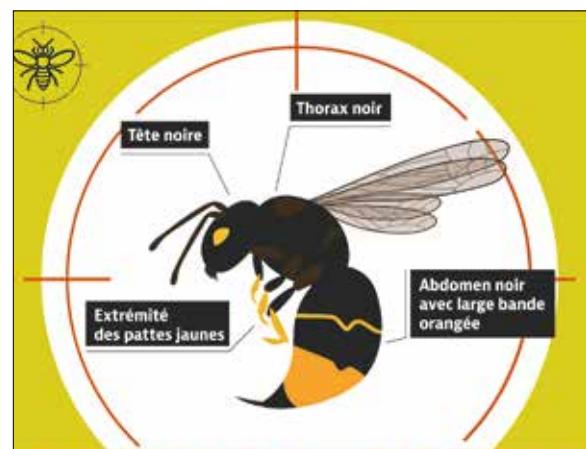
Une information a été proposée durant la fête de la Bio, avec la vente de 100 pièges sélectifs à prix coûtant.

**Vendredi 6 mars 2026 à 17h30 au centre culturel, aura lieu une conférence, avec des informations concernant le piégeage sélectif de printemps. Nous vous y attendons nombreux afin d'organiser le piégeage dans tous les villages.**

Vente de pièges sélectifs à prix coûtant (dans la limite des stocks) adaptables à des bocaux en verre.



Pour attirer les frelons, il convient d'y mettre 1/3 de bière brune, 1/3 de sirop de fruits rouges et d'1/3 de vin blanc (l'alcool repousse les abeilles) sur une éponge afin que les frelons ne se noient pas et en attirent d'autres. Les personnes qui disposent de cire d'abeilles peuvent aussi s'en servir comme appât. Changer l'appât régulièrement.



## SIGNELE TON FRELON

**Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?**



**Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et SIGNELE SA PRÉSENCE !**

### Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?



Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

# LA CULTURE S'INVITE À L'ÉCOLE

À près les années marquées par la crise sanitaire, qui a particulièrement touché le secteur culturel, la municipalité et ses élus dédiés à la culture et à l'éducation ont souhaité redonner à la culture toute sa place auprès des plus jeunes. Depuis 2021, un programme ambitieux de médiation culturelle est proposé chaque saison aux élèves des écoles de la commune, afin de les sensibiliser à la richesse et à la diversité des arts. Une initiative qui permet aux enfants de rencontrer des artistes, de découvrir des univers créatifs et de s'initier à la pratique artistique, tout en renforçant le lien entre l'école et le centre culturel.

## Un parcours artistique varié et fédérateur

Chaque année, ce sont plusieurs centaines d'élèves qui bénéficient de ces rencontres privilégiées avec des artistes de disciplines variées : musique, théâtre, chant, percussions... Voici un aperçu des projets menés depuis le lancement de cette belle aventure :

• **2021 – auteur compositeur interprète Théophile Hardy** avec les CM2 de l'école du Marronnier (musique). Concert avec l'artiste sur la totalité du concert.

• **2022 – Travail sur la mémoire et les archives** avec la pièce théâtrale « Yvonne et Claudius » de la Mobile Compagnie. Intervention en classe et participation à la répétition, échange avec les comédiens, metteur en scène etc ; les CM de l'école de la Sumène et les Cycles 2 et 3 de l'école des 4 Chemins (Fay et Noustoulet).



• **2023-2024 - Intervention autour des comptines avec le groupe Dagobert**, représentation des CP devant les autres élèves et participation à la représentation musicale de fin d'année.

• **2025 - Auteur compositeur et interprète Yvan Marc** partage son répertoire avec les élèves de CM de l'école de la Sumène (Fay) intervention autour de ses créations, répétitions et spectacle au centre culturel.

• **2026 - Les CP de l'école du Marronnier autour d'un répertoire musical de l'artiste Brice-Albert Gnanho**, leader du groupe Ho-Agnan, percussions et chants. Concert le mardi 2 juin 2026 à 20h amphithéâtre extérieur du centre culturel.

## Une démarche pédagogique et citoyenne

Ces projets, portés par la volonté des élus et des enseignants, permettent aux enfants de s'ouvrir à la culture dès le plus jeune âge, de développer leur curiosité et leur esprit critique, tout en favorisant la cohésion entre les écoles et le tissu culturel local. « La culture est un vecteur essentiel d'épanouissement et de vivre-ensemble. Grâce à ces initiatives, nous offrons à chaque enfant la possibilité de découvrir, de créer et de s'émerveiller », souligne Jean-Christophe Vera, conseiller municipal à la culture.

## Une aventure musicale et pédagogique

Durant plusieurs mois, les élèves de CP de l'école du Marronnier vont donc explorer les richesses de la musique africaine, guidés par Brice-Albert Gnanho, artiste béninois reconnu. Brice-Albert Gnanho a notamment collaboré avec le mythique groupe sénégalais Touré Kunda lors de leur tournée 2015. Son approche pédagogique et son expérience de la scène offrent aux écoliers une immersion unique dans un univers musical souvent méconnu en France. Pour les enfants, c'est

*2026 - Les CP de l'école du Marronnier autour d'un répertoire musical de l'artiste Brice-Albert Gnanho*



© Sophie Coudert

une occasion rare de s'ouvrir à d'autres horizons et de partager cette aventure avec leurs familles. « Ce projet illustre la volonté de la municipalité de promouvoir l'ouverture culturelle dès le plus jeune âge », précise Julien Uggeri, adjoint aux écoles.

## Un concert tout public, le 2 juin

Mardi 2 juin 2026 à 20h, l'amphithéâtre extérieur du centre culturel vibrera aux sons de l'Afrique. Les élèves de Mireille Bonnet monteront sur scène pour interpréter un répertoire musical préparé durant l'année avec le musicien béninois Albert Gnanho et son groupe Ho-Agnan. Rendez-vous le 2 juin pour un moment de partage et de découverte, une invitation au voyage et à l'ouverture culturelle, à ne pas manquer !



*2025 - Yvan Marc partage son répertoire avec les élèves de CM de l'école de la Sumène*

# A LA MÉDIATHÈQUE



## Des invitations à explorer, créer et partager

Tout au long de l'année, Cindy, notre médiathécaire passionnée, propose une variété d'animations pour tous les publics.

Ces moments conviviaux et culturels permettent de rassembler petits et grands autour de la lecture, de la musique et de la création.



## Des partenariats enrichissants

Les « lectures musicales de Don Quichotte », organisées en partenariat avec Les Ateliers des arts et Françoise Favard, offrent une plongée poétique et musicale dans l'œuvre de Cervantès.

Ces lectures, accompagnées de musique, transportent le public dans l'univers fantastique du célèbre chevalier, pour un voyage littéraire et artistique inoubliable.



## Des histoires à toucher et à écouter

Les tout-petits ne sont pas en reste avec les « racontes-tapis » prêtées par la Médiathèque départementale.

Ces tapis narratifs, riches en textures et en images, captivent l'attention des enfants et stimulent leur imagination.

Une façon originale de faire vivre les histoires et de partager un moment complice.



## Des ateliers ludiques et musicaux

Parmi les temps forts, on retrouve le « Pique-nique d'après Les Cornichons de Nino Ferrer », une animation joyeuse qui mélange musique, lecture et partage, le tout dans une ambiance détendue et festive.

## La technologie au service de la créativité



Les enfants de l'école de Noustoulet ont eu la chance de présenter leurs créations réalisées à la brodeuse numérique, un outil innovant qui allie tradition et modernité. Sous le regard bienveillant de Cindy, ils ont pu exprimer leur talent et repartir fiers de leurs réalisations, mêlant artisanat et nouvelles technologies. Un grand merci à la médiathèque départementale pour le prêt de matériel, et particulièrement à Lucas pour son intervention précieuse sur la partie technique de l'animation.

# HOMMAGE À MIREILLE GÉRENTES

## MIREILLE GÉRENTES : UNE CARRIÈRE AU SERVICE DU BIEN COMMUN

Mireille Gérentes nous a quittés le 26 juillet 2025, après plusieurs années de maladie. Sa carrière a été entièrement dédiée à la commune de St-Germain-Laprade où elle a occupé divers postes.

Voici un petit résumé de sa carrière :

- Entrée dans la collectivité le 1<sup>er</sup>/10/1981
- Stagiairisation au 1<sup>er</sup>/10/1984
- Titularisation au 1<sup>er</sup>/10/1985
- Passage d'un emploi d'Agent spécialisé principal 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles à Agent de maîtrise au 15/09/2020.
- Placée en congé de longue durée à compter du 17/10/2020

Mireille est entrée au service de la commune de St-Germain-Laprade en 1981 comme agent des écoles maternelles.

Elle est affectée à l'école maternelle du bourg jusqu'en 2005.

A partir de 2005 elle rejoint l'équipe du centre culturel-médiathèque en charge de l'entretien. En parallèle, elle aura aussi la charge de la cantine de l'école de Fay-la-Triouleyre ainsi que l'entretien des locaux.

De 1983 à 2000 Mireille a assuré la direction du centre de loisirs tous les étés et ensuite durant les petites vacances avec Jeanne de Clérico.

Durant sa carrière professionnelle, Mireille a croisé la route de beaucoup d'entre nous, enfants, parents, enseignants, animateurs-rices du centre de loisirs, collègues salariés de la commune, élus-es...

Mireille a aussi présidé, pendant de nombreuses années, l'association du personnel communal.

Sa vie a toujours été tournée vers les autres, serviable, impliquée mais toujours dans la discréetion elle aimait son métier, elle l'exerçait avec passion et perfection. Elle avait la joie chevillée au cœur avec un optimisme constant qui l'a habité jusqu'au bout de ces années de longue maladie.

Habitante de Chaspinhac, puis de Servissac durant de très nombreuses années, sa grande fierté a été de rénover, avec l'aide de ses frères, sa maison de son village de Fay, proche de ses parents, mais dont elle a malheureusement peu profité.

A ses petits-enfants, à ses enfants, à sa maman, ses frères et toute sa famille nous adressons nos plus sincères condoléances et gardons en mémoire Mireille qui a consacré sa carrière au service du bien commun.

**Nous saluons également la mémoire de Eugène Chapuis, employé retraité de la commune responsable des services techniques mais aussi de Louis Gagne, Michel Debard et François Chaussende, conseillers municipaux qui nous ont quittés cette année.**



Mireille à reçu la Médaille du Travail le 7 avril 2006



Lors du départ à la retraite de Jeanne de Clérico le 25 janvier 2017



Mireille avec ses collègues de l'école de Fay-la-Triouleyre (janvier 2019)



Nettoyage des livres à la médiathèque pendant la période Covid (avril 2020)

# ECOLE - RESTAURATION SCOLAIRE -



L'année 2025 s'est achevée avec le sourire de tous les enfants qui ont assisté au spectacle offert par la municipalité. Le vendredi 12 décembre, la compagnie « Ganpati » a présenté son spectacle « Une histoire à dormir debout » pour la joie des plus petits et des plus grands !

En 2026, le centre culturel propose une médiation autour du chant et des percussions aux élèves de l'école élémentaire du Bourg (voir P. 20-21). Cindy, notre médiathécaire accompagne les équipes pédagogiques de toutes les écoles pour développer le plaisir de lire chez les enfants. Parmi les animations proposées autour du livre, les élèves participeront au prix des Incorruptibles. La commission remercie chaleureusement toute l'équipe du centre culturel !

Concernant la **restauration scolaire**, Saint-Germain-Laprade est une des rares municipalités à conserver un service de restauration.

C'est un engagement fort que nous continuons de porter.

Chaque jour, c'est un peu plus de 300 repas qui sont préparés par notre équipe de cuisine et la sélection des produits est toujours une priorité pour le bien-être et la santé de nos enfants.

La commune a été récompensée du label « Territoire Bio engagé » qui valorise les pratiques volontaristes au profit du développement de l'agriculture biologique.

De plus, les élus souhaitent que ce projet profite à tous et c'est pour cela que le « repas à 1 euro » a été mis en place grâce à une contractualisation avec l'Etat.

Nous sommes fiers de vous annoncer que cette démarche va être reconduite pour les deux prochaines années et c'est une excellente nouvelle pour les enfants et leur famille !

Les membres de la commission profitent de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des personnels qui accompagnent les enfants tous les jours : personnels ATSEM, animateurs du SIVOM, équipe de cuisine, agents d'entretien et enseignantes.

Un clin d'œil particulier pour les A.P.E et tous les parents d'élèves qui donnent un peu de leur temps pour aider à financer les projets menés par les équipes pédagogiques.





## **Le Conseil syndical des enfants**

C'est une instance citoyenne de réflexion, d'information, de propositions, d'échanges et de partage entre la municipalité et les enfants sur des questions d'intérêt communal et plus généralement sur la citoyenneté et la démocratie.

Il donne des responsabilités aux enfants : c'est la rencontre entre « engagement citoyen » et « actions pédagogiques ».

Les communes de Blavozy et de Saint-Germain-Laprade se sont dotées, pour la deuxième année, d'un conseil syndical des enfants. 20 délégués sont élus chaque année, par leurs camarades de classe, dans les cinq établissements scolaires : un garçon et une fille de CM1 et un garçon et une fille de CM2.

L'an dernier le conseil syndical des enfants a travaillé sur l'aménagement du cadre de vie dans les écoles et a fait remonter des propositions aux maires des communes.

Les conseillers se sont investis dans la préparation de la fête des enfants 2025 et ils ont mis en place une exposition sur le thème de la citoyenneté qui a circulé dans les écoles.

Le nouveau conseil syndical des enfants a été nouvellement élu en novembre 2025, il a organisé un référendum dans les établissements scolaires pour choisir le menu du repas de Noël 2025 qui sera dégusté en fin d'année à la restauration scolaire.

# CONSEIL DES ENFANTS

UN PREMIER CONSEIL DES ENFANTS POUR DONNER LA PAROLE AUX JEUNES !



Mardi 18 novembre 2025, le tout premier Conseil des Enfants de Saint-Germain-Laprade et de Blavozy s'est réuni pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Après l'élection de deux élèves de CM1 et de deux élèves de CM2 dans chaque école des deux communes, les jeunes conseillers ont participé à leur première rencontre officielle.

Au programme de cette journée riche en échanges : des présentations pour faire connaissance, des discussions autour des valeurs de la République, et surtout, les premières idées pour leur mandat.

Les élèves ont également eu l'honneur de rencontrer les maires des deux communes, dans le cadre de cette belle initiative citoyenne portée par le SIVOM.

Une occasion unique pour les enfants de s'impliquer dans la vie locale et de faire entendre leur voix !



## CONSEIL SYNDICAL DES ENFANTS RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

### LES PETITS CARRIERS



Léandre  
GIRAUD SAUGUES



Jassim  
TOUATI



Naomi NDJAMA  
IROUME



Rose  
ORICHA EXBRAYAT

### LE MARRONNIER



Amaury  
GLAUMOT



Ruben  
AUBAZAC



Agathe  
ABRIAL



Lou  
ALDEGUER

### LA SOURCE



Lorenzo  
MARREL



Agathe  
MASCLAUX



Nino  
SAHUC



Clémence  
ROUX

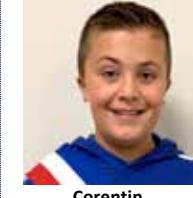
### LA SUMÈNE



Anne  
NYFFENEGGER



Noah  
KLOSE



Corentin  
SOBOUL



Milo  
REGNIER

### LES 4 CHEMINS



Elyne  
DARNE



Lou  
MAGAND

# CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Blantine DELEAU FERRET, conseillère départementale et également élue de la commune, suit avec attention les diverses demandes de la municipalité. Elle participe aux commissions permanentes et assemblées départementales ainsi qu'aux commissions enfance jeunesse et solidarité humaine.

Comme vous le savez probablement, le Conseil Départemental intervient dans de nombreux domaines de votre quotidien : social, santé, routes, sports, culture, tourisme, enfance... Ses champs d'intervention sont nombreux et variés.

Notre commune a pu bénéficier d'aides du Département sur plusieurs sujets. Par exemple, dans le cadre du dispositif CAP43 (Coopération et Ambition Partagée), Saint-Germain-Laprade s'est vu octroyer la somme de 75 000 € pour la création d'une voie communale entre les rues des Écoles et du Gravirou à Fay-la-Trouleyre. La même somme lui a été attribuée pour des travaux d'enfouissement des réseaux secs avenue de Pébellit.

Par ailleurs, l'un des défis du mandat départemental est de rendre la Haute-Loire plus accessible. Pour ce faire, plusieurs opérations ont été réalisées sur la commune. Nous savons que les habitants sont demandeurs de services de qualité et de proximité et qu'ils attendent d'un territoire qu'il soit accessible et bien desservi notamment au niveau de la voirie départementale. Les bénéficiaires de cette priorité sont bien évidemment l'ensemble des usagers du réseau routier

départemental. Chacun d'entre eux a des attentes spécifiques, quelquefois antagonistes, mais tous ont en commun de partager une priorité : disposer d'un réseau sécurisé.

C'est pour cette raison que le Département a participé à plusieurs travaux sur les chaussées en renouvelant l'enrobé sur les RD 150 et 156 ainsi que l'enrobé à Bombes sur la RD 150. Il a également participé, en lien avec la commune et Enedis notamment, à l'aménagement et à la sécurisation du carrefour de Rachassac permettant aux nombreux collégiens qui attendent le bus chaque jour de monter et descendre en toute sécurité.

Le Département a également apporté son aide à de jeunes habitants de la commune qui se sont lancés dans la formation du BAFA (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur), mais aussi à différents clubs sportifs ou évènements culturels grâce à plusieurs dispositifs (profession sport, primo sport, CAC43...) Certaines entreprises de la zone d'activité ont également pu bénéficier d'une aide financière pour la construction de bâtiment ou d'extension bâimentaire par exemple. Le patrimoine de notre commune n'a pas été oublié et a été soutenu à plusieurs reprises. (Abbaye de Doue, Château du Villard...)

Le Département joue donc un rôle majeur dans la vie de chacun de nous et il semble que les Altiligériens en sont conscients car la Haute-Loire a été élue, il y a quelques mois de cela, Département préféré des Français.

**NE JETEZ PLUS !**  
**RÉPARONS ENSEMBLE**

petit électroménager,  
vélo, petit mobilier...

OUVERT À TOUS  
PARTICIPATION LIBRE

Sur inscription sur  
[njprsgl43@gmail.com](mailto:njprsgl43@gmail.com)  
ou au 04 71 03 00 77

19/01 à 17h30  
9/03 à 17h30  
au Centre culturel  
de Saint-Germain-  
Laprade  
salle d'activité

association prévention MAIF  
MAIF  
Saint-Germain-Laprade  
Le Hameau des Initiations

Maïe de St-Germain-Laprade - Ne pas jeter sur la voirie publique - IPNC

# CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS 2026

## JANVIER 2026 .....

- **Du 6 janvier au 6 février :** Exposition photos de Sophie Couder-Battelier et Emmanuel Ranchoux, au Centre culturel, aux horaires d'ouverture. Entrée libre.
- **Vendredi 9 janvier :** Assemblée générale de l'Amicale des Retraités Michelin à la salle polyvalente à 14h.
- **Mardi 13 janvier :** Mardi Culture « L'Andalousie et ses merveilles : Cordoue, Séville, Grenade » par Roselyne et Jean-Guy Cenat » au Centre culturel à 20h30. Gratuit.
- **Vendredi 16 janvier :** Vœux du Maire à la salle polyvalente à 18h30.
- **Samedi 17 et dimanche 18 janvier :** Spectacle en Patois, par les Amis du Patois Vellave, à la salle polyvalente à 17h samedi et à 14h30 dimanche.
- **Vendredi 23 janvier :** Assemblée Générale ACPG - CATM dans le hall du Complexe sportif à 14h.
- **Vendredi 23 janvier :** Loto du SGBHB à la salle polyvalente à 19h.
- **Vendredi 23 janvier :** Assemblée Générale SLT dans le hall du Complexe sportif à 20h.
- **Samedi 24 janvier :** Journée solidaire organisée par un collectif associatif, à la salle polyvalente en journée et soirée.
- **Lundi 26 janvier :** Rencontre poétique autour d'Arthur Rimbaud animée par Henri Rodier, au Centre culturel à 18h30. Gratuit.
- **Mardi 27 janvier :** Diffusion de « Padgels » 2<sup>e</sup> partie en présence du réalisateur, au Centre culturel à 20h30.
- **Vendredi 30 janvier :** Galette de l'association Douce Gym à la salle polyvalente à 14h.
- **Vendredi 30 janvier :** Concert : « Cor Corali Quintet » + groupe guitares & Co en 1<sup>ère</sup> partie, au Centre culturel à 20h30. Tarif : 7€ / 5€ -12 ans.
- **Samedi 31 janvier :** Assemblée Générale de l'association Sac à Dos et Godillots, à la salle polyvalente à 19h.



## FÉVRIER 2026 .....

- **Du Mardi 3 février :** Mardi Culture : « Good Morning Nilanthi » par Céline Breysse, au Centre culturel à 20h30. Gratuit.
- **Vendredi 6 février :** Soirée d'ouverture du Festival de courts métrages d'animation organisé par le Disjoncteur et le Centre culturel, au Centre culturel à 20h30.
- **Samedi 7 février :** Loto organisé par le Football club, à la salle polyvalente à 18h30.
- **Mercredi 11 février :** Spectacle jeune public (0 à 4 ans) : « Le voyage du petit prince » par Marina Exbrayat. Organisé par les Amis de la Bibliothèque à la Médiathèque à 16h30.
- **Vendredi 13 février :** Bugnes de l'Amicale des Retraités Michelin à la salle polyvalente à 14h.
- **Dimanche 15 février :** Pièce de théâtre. Organisé par les Genêts d'Or à la salle polyvalente à 14h.
- **Mercredi 18 février :** Spectacle Jeune public : « Peur, moi ? Jamais ! » par les Tréteaux de Peynastre au Centre culturel à 16h30. Tarif : 3 € et 2 €.
- **Vendredi 20 février :** Carnaval avec animation et Batucada. Organisé par le Centre culturel, le SIVOM et la Mairie, dans le bourg à 17h. Gratuit.
- **Samedi 21 février :** Soirée Truffade proposée par le Comité des Fêtes, à la salle polyvalente à 18h.
- **Vendredi 27 février :** Concert : « Da Capo » - Sortie d'album. Au Centre culturel à 20h30. Tarif : 10€ et 7€ (-12 ans).
- **Samedi 28 février :** Soirée Théâtre en Patois, organisée par le Twirling Club à la salle polyvalente à 20h30.



## MARS 2026 .....

- **Mardi 10 mars :** Mardi Culture : « Cyber vigilance » par le Club Informatique de Saint-Germain-Laprade au Centre culturel à 20h30. Gratuit.
- **Vendredi 13 mars :** Soirée Théâtre, par les Tréteaux de Peynastre, à la salle polyvalente à 19h30.
- **Vendredi 20 mars :** Théâtre « Blessées à mort » par la troupe Graines de folie. Organisé par le Centre culturel en présence du CIDFF, au Centre culturel à 20h30. Libre participation.
- **Samedi 28 mars :** Repas du club SGBHB à la salle polyvalente en soirée.
- **Dimanche 29 mars :** Loto organisé par l'APE de l'école de Noustoulet à la salle polyvalente à 14h.

## AVRIL 2026 .....

- **Dimanche 5 avril :** Trail, courses et randonnées pédestres « Les Foulées de St-Germain », au Complexe sportif le matin.
- **Mercredi 8 avril :** Spectacle Jeune public : « Le bal des enfants » avec Mah'na. Organisé par les Amis de la Bibliothèque à la Médiathèque à 16h30. Gratuit.
- **Mercredi 15 avril :** Spectacle Jeune public au Centre culturel à 16h30. (Sous réserve).
- **Du 21 avril au 29 mai :** Exposition « La prose du Monde » d'Alain Richard au Centre culturel. Gratuit et ouvert à tous.
- **Vendredi 24 avril :** Théâtre : « Léonie est en avance » avec le Théâtre du Bofadon au Centre culturel à 20h30. Tarif : 7 € et 5 € (- 12 ans).
- **Vendredi 24 et samedi 25 avril :** Vente de pizzas à Noustoulet. Vendredi de 17h à 21h et samedi de 10h à 16h.
- **Samedi 25 avril :** Concert du Jazz Band St Germain à la salle polyvalente à 20h30.
- **Dimanche 26 avril :** Marche solidaire pour une pensée à Sacha, marches et animations à Rachassac dès 9h.



**BONNEFOY TP**

• TRAVAUX PUBLICS  
• TERRASSEMENT  
• ASSAINISSEMENT  
• LOCATIONS D'ENGINS  
• AVEC CHAUFFEUR

Rte de St Front 43260 Lantriac - 06.62.98.94.43

**Sophie b. optique**

Votre Opticien

27 rue Chaussade - 43260 St Julien Chapteuil  
04 71 01 02 65

Suivez l'actualité de votre opticien !

[sophieb-optique43.fr](http://sophieb-optique43.fr)  
Facebook : SophieBOptique  
[saintjulienchapteuil@sophieb-optique.fr](mailto:saintjulienchapteuil@sophieb-optique.fr)

Ce planning présente les manifestations connues en novembre 2025. Pensez à consulter régulièrement les pages « Actualités » et « Zoom sur » du site internet [www.saintgermainlaprade.fr](http://www.saintgermainlaprade.fr) pour les modifications et manifestations supplémentaires.

## MAI 2026 .....

- **Dimanche 10 mai** : Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 au Square du Souvenir à 11h.
- **Mardi 12 mai** : Mardi Culture : « 4 août 1944 : le casse de la Banque de France du Puy » par Daniel Rousseau au Centre culturel à 20h30. Gratuit.
- **Du 23 au 25 mai** : Tournoi des Petites Têtes organisé par l'Entente Foot au Complexe sportif.
- **Lundi 25 mai** : Concours de pétanque au Village du Villard à 14h.



## JUIN 2026 .....

- **Mardi 2 juin** : Restitution médiation culturelle avec les CP de l'école du Marronnier et le groupe « Ho-Agnan » au Centre culturel à 20h.
- **Vendredi 5 juin** : Récital de la chorale AnDante dirigée par Colette Magnand-Descours au Centre culturel à 20h30. Gratuit.
- **Vendredi 12 juin** : Fête des Familles organisée par le SIVOM, le Centre culturel au Complexe sportif en journée et soirée.
- **Mardi 16 juin** : Fête de la musique avec chorale, guitares, danses... Au Centre culturel à partir de 20h. Gratuit.
- **Mercredi 17 juin** : Bal trad avec les Ateliers des Arts au Centre culturel à 19h. Gratuit.
- **Vendredi 19 juin** : Récital de la chorale de la Lettonie et autres à 20h.
- **Samedi 20 juin** : Concert proposé par le Comité des Fêtes au Complexe sportif.
- **Samedi 27 juin** : Gala du Twirling Club au gymnase, de 9h à 23h.
- **Dimanche 28 juin** : Vide-grenier organisé par le village de Noustoulet à Noustoulet, dès 6h.

## JUILLET 2026 .....

- **Samedi 4 juillet** : Tournoi de pétanque organisé par le Twirling Club au Complexe sportif à 14h.
- **Du 10 au 12 juillet** : Théâtre proposé par le Village de Marnzac à Marnzac, en soirée.
- **Jeudi 16 et samedi 18 juillet** : Théâtre proposé par le Village de Marnzac à Marnzac, en soirée.
- **Mardi 21 juillet** : Interfolk (Pays à définir), au Centre culturel à 21h. Tarif : 5 €, gratuit (- 12 ans).
- **Vendredi 24 juillet** : Grillades pour les Aînés de la commune, à la salle polyvalente à 17h.

## AOÛT 2026 .....

- **Du 14 au 17 août** : Vogue de St-Germain-Laprade organisée par la Mairie, les associations, les forains en Centre-Bourg, journées et soirées.

## SEPTEMBRE 2026 .....

- **Vendredi 4 septembre** : Forum des Associations au Centre culturel (ou à la salle polyvalente) à partir de 17h.
- **Dimanche 6 septembre** : Bourse des Guidons d'Autrefois au Complexe sportif, toute la journée.
- **Samedi 26 septembre** : Assemblée générale du Twirling Club dans le hall du Complexe sportif à 10h.
- **Samedi 26 septembre** : Potée Auvergnate organisée par le Village de Fay-la-Triouleyre, à Fay-la-Triouleyre en soirée.

## OCTOBRE 2026 .....

- **Dimanche 11 octobre** : Fête de la Bio organisée par les associations et la Mairie, dans le bourg, toute la journée.
- **Vendredi 16 octobre** : Loto organisé par le SGBHB à la salle polyvalente à 19h.
- **Samedi 31 octobre** : Soirée Halloween organisée par l'APE de l'école du Marronnier à la salle polyvalente en soirée.

## NOVEMBRE 2026 .....

- **Dimanche 8 novembre** : Repas des Aînés organisé par la mairie à la salle polyvalente à midi.
- **Vendredi 13 novembre** : Assemblée Générale de Douce Gym à la salle polyvalente à 14h.
- **Dimanche 15 novembre** : Vide ta chambre organisé par l'APE de l'école de Noustoulet à la salle polyvalente à partir de 10h.
- **Dimanche 15 novembre** : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre au Square du Souvenir à 11h.
- **Samedi 21 novembre** : Congrès de la Boule Amicale, à la salle polyvalente à 13h.
- **Dimanche 22 novembre** : Thé dansant de l'Amicale des Retraités Michelin à la salle polyvalente à 14h.
- **Samedi 28 novembre** : Moules-Frites, repas organisé par le Football Club à la salle polyvalente à 19h30.
- **Dimanche 29 novembre** : Bourse aux Jouets organisée par l'APE de l'école du Marronnier, à la salle polyvalente à partir de 11h.

## DECEMBRE 2026 .....

- **Vendredi 4 et samedi 5 décembre** : Théâtre avec les Tréteaux de Peynastre, à la salle polyvalente à 20h30.
- **Dimanche 6 décembre** : Théâtre avec les Tréteaux de Peynastre, à la salle polyvalente à 14h.
- **Vendredi 11 décembre** : Bûche de Noël de l'Amicale Michelin à la salle polyvalente à 14h.
- **Samedi 12 décembre** : St Ger Bières organisé par le Comité des Fêtes à la salle polyvalente à partir de 18h.
- **Dimanche 13 décembre** : Loto organisé par l'APEL de l'école La Source, à la salle polyvalente à 10h.
- **Samedi 19 décembre** : Tournoi des Educateurs organisé par l'Entente Foot au gymnase à 18h.



**TRAVAUX PUBLICS**  
**SARL CARRIERES**  
**SAGNARD**  
**Raymond et Fils**

**Midi12**  
Restaurant

Tél. 06 83 25 56 12 • 04 71 03 55 71  
1 rue Maurice Schuman - Z.A. - St-Germain-Laprade

Sarl  
**DOMERGUE** et **Proximité**  
*Savoir-Faire !*



Chauffagiste RGE - Entretien - Régulation  
**Fuel - Gaz - Pompe à chaleur**

9a rue du Soleil Levant  
**SAINT-GERMAIN-LAPRADE**  
 Tél. 04 71 05 05 23

mail : lionel.domergue@wanadoo.fr

**AB2R**  
 Aménagements - Bureau d'études  
 Réseaux - Routes

**HYDRAULIQUE ET  
 INGENIERIE DES  
 INFRASTRUCTURES**

Tél. : 04 71 04 97 55 // contact@ab2r.fr // www.ab2r.fr

- Eau potable
- Assainissement
- Gestion des eaux pluviales
- Continuité écologique
- Aménagements d'espaces publics
- Urbanisme opérationnel
- Dossiers réglementaires
- Électrification rurale

**Gibert**  
 06 14 01 47 02 **TP**

TRAVAUX PUBLICS - TRANSPORT BENNE -  
 LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR

Z.I.-508 Av. Antoine Lavoisier - 43700 Saint-Germain Laprade  
 contact@giberttp.fr 04.71.01.40.68 www.gibert-tp.fr

**DAVID AUTO**  
 GARAGE

● David DE OLIVEIRA  
 2 impasse du Mas  
 43700 ST GERMAIN LAPRADE  
 ● 04 71 01 04 40 - 06 09 46 06 14  
 ● garage.dauto@gmail.com

Réparation - Carrosserie - Dépannage  
 Ventes véhicules Neufs et Occasions

**VINCENT**

  
**ST GERMAIN**  
 04 71 03 05 88  
**LA SAUVETAT**  
 04 71 08 21 44  
**YSSINGEAUX**  
 04 71 65 08 57  
**SAUGUES**  
 04 71 77 80 08  
**LANGOGNE**  
 04 66 69 04 71  
**MOTUL**

**Fiouls Charbons Granulés Lubrifiants**



**Sarl JVF**

  
 5 stations  
 à votre service  
**24h/24 7j/7**  
 Tous carburants  
 AdBlue  


- Enrobé à chaud / Enduits
- Terrassement
- Béton désactivé
- Pose de bordures, pavés, dalles
- Réseaux humides / secs
- VRD

Tél. : 04 71 00 45 45 · contact@broctr.fr  
 7 route de l'Artisanat - ZA Lachamp  
 43260 ST-PIERRE-EYNAC

  
**marcon.elec'**  
 VOTRE SPÉCIALISTE ÉLECTRICITÉ

Jean-Luc Marcon • Gérant : 06.08.27.04.95  
 Z.I. 643 rue Jean-Baptiste Lamarck - 43700 St-Germain-Laprade

**GEL43**

**SURGELÉS - GLACES**  
**PRODUITS BOULANGERIES**  
**Produits Secs - Frais**

Z.I. St Germain/Blavozy  
 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE

Tél. : 04 71 03 52 93  
 Fax : 04 71 03 55 64

  
**Pompes Funèbres**  
**HABOUZIT**

58 Impasse Michel Andanson  
 ZA de Doue  
 43700 Saint-Germain-Laprade

14 Route du Puy  
 43150 LAUSONNE

04 71 01 35 21  
 contact@pfhabouzit.fr

[www.cegelec-infra.com](http://www.cegelec-infra.com)



Infrastructures  
 d'énergie  
**ENR**  
 (Solaire et éolien)

Réseaux Auvergne Drôme Ardèche  
 Le Puy Infrastructures  
 475 Rue de Chassende  
 43000 LE PUY EN VELAY  
 Tel. : +33 (0)4 71 07 23 40

**Cegelec**

- Réseaux HTA/BT souterrains et aériens
- Raccordements de postes de transformation
- Génie civil Réseaux Télécom
- Réseaux gaz
- Eclairage Public (travaux neufs et maintenance)
- Mise en valeur du patrimoine
- Câblage électrique, sécurisation de centrales solaires (travaux neufs et repowering)
- Liaison inter éoliennes de parcs éoliens.

**PERSONNALISATION**

**Objets et textiles**

CARTES DE VISITE

**ATOMYK**  
**PUB**

**04 71 05 48 70**

IMPRIMERIE

**Enseignes**

Signalisation

**Banderoles**

Panneaux

FLYERS

**Déco tous véhicules**

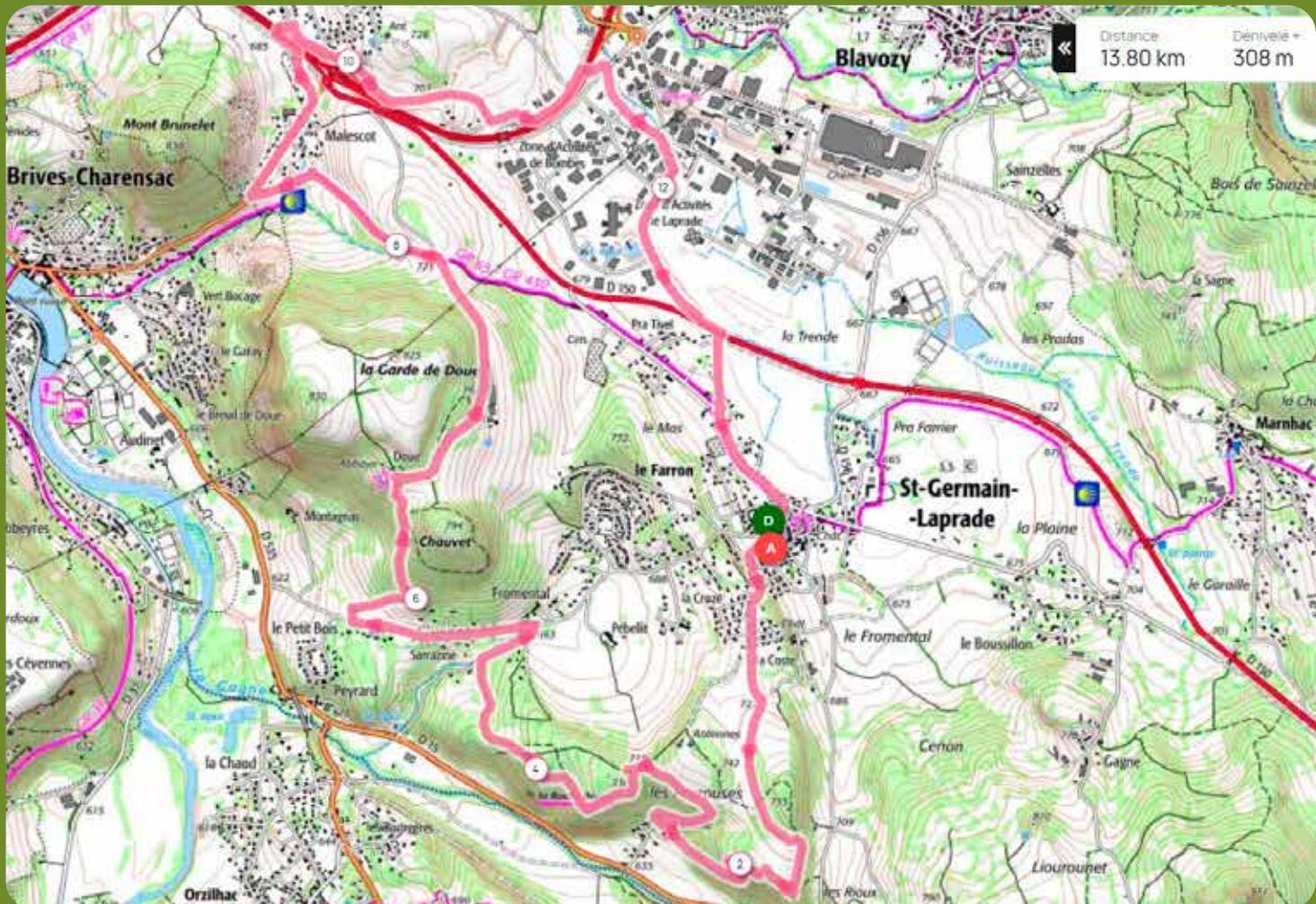
Déco vitrines

**Stickers**

# RANDONNEZ À ST-GERMAIN-LAPRADE !



Balade au départ  
du centre de Saint-Germain,  
Parking Centre culturel.



Découvrez ce parcours de randonnée de 13,8 km à proximité de Saint-Germain-Laprade. Ce parcours emprunte 6,6 km de routes et 3,6 km de chemins. Il présente une ascension cumulée de plus de 300m. Prévoyez environ 4 heures et 15 minutes pour réaliser ce parcours. Variante 9 Km. De beaux panoramas et de belles rencontres vous attendent !

- Depuis le parking prendre la promenade des Rameaux, puis la rue à votre gauche à la croix des Rameaux.
- Aller tout droit sur le chemin, au croisement continuer à droite jusqu'à la carrière, ensuite continuer sur le sentier qui vire à droite et longe un champ, au bout tourner à droite et suivre le sentier qui serpente dans un bois.
- Descendre et traverser un bief, le sentier remonte à gauche, au troisième km le sentier passe au

village de la Berthe du Fiou, là, contourner une demeure en pierres et remonter à droite un chemin jusqu'au chemin du relais.

- De là nous pouvons voir le quartier de Pébellit et le Mont Faron. Prendre à gauche puis encore à gauche le sentier qui serpente dans un bois de pins près de la Roche Rouge. Continuer jusqu'à la route de la station, là prendre à droite jusqu'au carrefour du Fromental, tourner à gauche, traverser Sarrazine, ce quartier parsemé de pins sylvestres.
- Vers la ferme prendre à droite un sentier qui remonte jusqu'à l'Abbaye de Doue, continuer tout droit sur la route passant à coté d'une ferme, une autre vue sur le Mont Faron apparaît. Continuer jusqu'au croisement du chemin de St Régis et du GR 65. là deux choix : soit 9 km et retour à St Germain à droite, soit à gauche à la croix nous continuons pour 13 km.
- Descendre le chemin jusqu'au quartier de Malescot, continuer tout

droit rue St Régis jusqu'à la route de Lyon, prendre à droite jusqu'au mini rond-point, puis à gauche chemin du Brunelet.

• Cheminer jusqu'au boviduc à droite qui passe sous la 2x2 voies. Prendre à droite avenue de la Pause, rester sur le trottoir de gauche, tout droit prendre le chemin de la coursière qui longe la nationale.

Un nouveau panorama sur la zone s'étend sur votre droite, continuer jusqu'à la rue du Gravirou puis à droite repasser sous la nationale et traverser la rue Jean Monnet, un sentier longe le ruisseau de la Trende, au rond-point traverser vers la déchetterie avenue Louis Pasteur, continuer l'avenue, arriver au croisement de la D 150.

Prudence pour la traverser, remonter rue de la Trende jusqu'au rond-point du Plaid et prendre l'avenue direction le centre bourg rue de Naquera et Place de l'Europe.



# Jusqu'à quelle date peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026 ?



Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le vendredi 6 février 2026 en mairie (mercredi 4 février 2026 par internet).

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

## Ma procuration 100 % dématérialisée **avec France Identité**

**Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée :**  
elle nécessite l'application France Identité + la CNI nouveau format + un déplacement en mairie.



Récupérez auprès de votre mandataire :  
son numéro d'électeur et sa date de naissance  
ou  
toutes ses données d'état civil  
et sa commune de vote.



Effectuez votre demande de procuration  
en ligne en vous identifiant avec France  
Identité sur [maprocuration.fr](http://maprocuration.fr)



Authentifiez-vous  
avec votre identité numérique certifiée.  
Cette démarche est **accessible uniquement**  
pour les utilisateurs disposant d'une identité  
numérique certifiée sur France Identité.



Vous recevez un courriel de « Maprocuration »  
dès l'enregistrement par votre commune  
ou votre conseil de vote.

*Allons  
Voter!*